



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AVIS DE PROMOTION PAR VOIE DE DÉTACHEMENT POUR L'ACCÈS AU CORPS DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER POUR LES FONCTIONNAIRES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Il est ouvert au titre de l'année 2025 un recrutement par voie de détachement pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et des Outre-mer conformément au décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le nombre de postes ouverts est de 3 (trois).

Ces postes sont à pourvoir au sein de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), situé au 201 rue Carnot, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Pour concourir :

Les candidats doivent être des fonctionnaires de catégorie C relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail.

Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année considérée pour le recrutement, de quatre (4) ans de services publics dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de catégorie C.

Le dossier de candidature est constitué des quatre éléments suivants :

- A. Le formulaire d'inscription
- B. Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
- C. Un état des services ;
- D. Une copie du document en cours de validité permettant de justifier que l'agent correspond à l'une de ses catégories :

- 1. Travailleur handicapé reconnu par la CDAPH ;
- 2. Titulaire d'une rente attribuée au titre d'accidents ou de maladies professionnelles ;
- 3. Titulaire d'une pension d'invalidité ;
- 4. Titulaire d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre ;
- 5. Sapeur-pompier volontaire titulaire d'une pension d'invalidité ;
- 6. Titulaire de la carte « mobilité inclusion » avec mention « invalidité » ;
- 7. Titulaire de l'allocation aux adultes handicapés.



- E. Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier d'un aménagement d'épreuve, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical, établi par un médecin agréé, datant de moins de six mois spécifiant les aménagements demandés.

Le calendrier de recrutement est le suivant :

- Date d'ouverture des inscriptions : **mardi 23 septembre 2025.**
- Date limite de retrait du formulaire d'inscription par voie électronique ou postale : **vendredi 24 octobre 2025 inclus.**
- Date limite de validation des inscriptions sur le serveur électronique (lien sur le site internet de l'OFPPRA – rubrique « travailler à l'OFPPRA » - concours et examens professionnels) ou d'envoi des dossiers d'inscription par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) : **vendredi 24 octobre 2025 inclus.**
- 1^{ère} phase du recrutement – sélection des candidats sur dossier : **du 5 au 7 novembre 2025 inclus.**
- 2^{ème} phase du recrutement – entretiens avec la commission de sélection pour les candidats retenus : **3,4,5, et 8 décembre 2025.**

Le dossier de candidature doit être adressé soit par voie électronique soit par voie postale.

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection composée d'au moins trois membres dont :

- un agent d'un corps de niveau équivalent ou supérieur au corps de détachement représentant l'autorité administrative disposant du pouvoir de nomination et président de la commission ;
- une personne compétente en matière d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- une personne du service des ressources humaines.

La liste des candidats retenus pour un entretien sera mise en ligne sur le site www.ofppra.gouv.fr rubrique « Travailler à l'OFPPRA– concours et examens professionnels ». Ils recevront par ailleurs une convocation **par courriel**.

L'entretien, d'une durée de 40 minutes dont 10 minutes au plus de présentation par le candidat, se déroule devant la commission de sélection. Cet entretien a lieu en région Île-de-France, au sein des locaux de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPPRA).

POSTES À POURVOIR (3)

DÉPARTEMENT	VILLE	DIRECTION ¹	SERVICE ²	POSTE
94	Fontenay-sous-Bois	SRH	BRMF	Gestionnaire administratif.ve RH
94	Fontenay-sous-Bois	PROTECTION	Division de la protection	Rédacteur.trice d'état civil
94	Fontenay-sous-Bois	PROTECTION	Division de la protection	Rédacteur.trice d'état civil



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Date limite des inscriptions en ligne : **VENDREDI 24 OCTOBRE 2025**
Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
VENDREDI 24 OCTOBRE 2025 (cachet de la poste faisant foi)

¹SRH : Service des ressources humaines

²BRMF : bureau du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pour toute question portant sur le dossier d'inscription et sur l'organisation du recrutement, vous pouvez contacter par courriel le Bureau du recrutement de la mobilité et de la formation :

promotionthsa@ofpra.gouv.fr